

Rint-Riofil: la formation, mode d'emploi

La formation organisée conjointement par le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) et le Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue (Riofil) s'inscrit dans les grands objectifs de la francophonie concernant le développement des inforoutes, du français et des langues partenaires dans l'espace francophone.

Elle vise plus particulièrement à apporter une formation professionnelle, pratique, et immédiatement opérante au personnel des institutions membres qui sont implantées dans les pays du Sud. Elle est structurée en un cycle de trois stages répartis sur trois ans.

Chaque stage dure trois semaines. Un système de sélection au niveau des institutions, des modules et de la direction des stages permet de garantir des effectifs équilibrés et homogènes. Le suivi des stages est assuré par un rapport d'activités que les stagiaires doivent faire au bout de six mois à la direction des stages et par la possibilité d'un échange régulier entre celle-ci et les stagiaires.

Des formations complémentaires, soumises à des conditions particulières, sont offertes par des institutions membres dans les pays du Nord, notamment, en Suisse, en Belgique, au Québec et au Canada.

Termes-clés:

Rint; Riofil; formation; stage; terminologie; terminotique; langues partenaires; inforoutes; base de données textuelles; pays du Sud; francophonie.

1 Les grandes orientations

A

u Sommet de décembre 1995, les chefs d'États et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont pris l'engagement de promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de favoriser la place qui revient au français et à ses langues partenaires sur les inforoutes, dans le respect du pluralisme culturel et le souci de coopération avec les autres espaces.

Ils ont appelé au renforcement et à la modernisation des réseaux de télécommunication au Sud et convenu que leurs efforts solidaires devaient porter sur:

- la mise en place de serveurs et de sites informationnels au Sud;
- la formation de ressources humaines au développement et à l'utilisation des serveurs et des sites;
- la normalisation des protocoles de communication;
- le développement de contenus et de logiciels en français et en langues partenaires.

Lors de la septième session (Bordeaux, février 1996) de la Conférence ministérielle de la francophonie (*CMF*), les chefs d'État et de gouvernement se fixaient comme objectif d'arrêter une stratégie pour assurer une présence forte et active de la francophonie dans la «société de l'information». Le plan d'action adopté par les ministres devrait permettre à la communauté

francophone de faire face aux enjeux techniques, politiques, économiques, juridiques et éthiques des inforoutes et de maîtriser, au profit du plus grand nombre, les nouvelles technologies de l'information. Tout en favorisant la circulation de contenus relatifs aux patrimoines et aux savoirs francophones sur les réseaux mondiaux, il devrait également permettre que les nouvelles technologies soient mises au service du développement économique et social des pays membres afin de renforcer la coopération multilatérale francophone.

La conférence des ministres francophones chargés des inforoutes (Montréal, mai 1997) a pour but ultime de définir les voies et moyens de mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information dans l'espace francophone en appui à:

- l'éducation, la formation et l'insertion sociale des jeunes; la large diffusion des savoirs, des sciences appliquées et des technologies; la création et la promotion culturelles, la sauvegarde et la mise à disposition des patrimoines;
- la démocratie ainsi que l'émergence de partenariats économiques, la réintégration régionale et le développement durable.

Cette proposition privilégie une formation non universitaire, visant l'efficacité technique, sur le terrain, et le désenclavement informatique de l'espace francophone du Sud en même temps que le développement de l'activité linguistique et terminologique dans ce même espace.

2 Les objectifs du Rint et du Riofil

Le programme conjoint de formation du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) et du Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue (Riofil) s'inscrit pleinement dans ces visées générales. Nous souscrivons particulièrement à la dimension de formation continue, en tenant compte du niveau des ressources et des priorités de chacun des deux réseaux; le programme triennal que nous mettons en avant privilégie les actions de formation suivantes:

1. Des actions favorisant la création, le support et le partage de ressources linguistiques telles que:

- les corpus textuels de grande taille;
- les banques de données terminologiques;
- les vocabulaires et dictionnaires électroniques;
- les banques de phraséologie pour l'enseignement des langues.

2. Des actions en faveur du traitement informatique des langues nationales, incluant les fonctions suivantes:

- la création, l'affichage et le support des alphabets des langues africaines;
- le développement de banques de données lexicales et terminologiques;
- la saisie et la diffusion de contenus en français et dans les langues nationales;
- l'utilisation d'outils de traitement avancé du français et des langues nationales (concordances de mots, alignements textuels multilingues, grammaires de traitement morphologique et syntaxique, correcteurs orthographiques avancés, etc.).

3. Des actions favorisant l'accès à l'autoroute électronique et ouvrant une porte aux possibilités suivantes:

- un accès à l'information scientifique et technique mondiale et aux principaux groupes de discussion;
- l'usage du courrier électronique afin d'établir, d'accélérer et de faire fructifier les échanges d'information entre les partenaires actifs et les utilisateurs isolés;
- la disponibilité de liens Internet afin de garantir la continuité des programmes, de poursuivre une formation à distance, de partager des ressources communes (p. ex. logiciels, traitements linguistiques, corpus, dictionnaires) et de garantir un support technique à distance.
- l'accès à l'information francophone et la diffusion de l'information africaine.

3 L'organisation administrative

Les grandes décisions concernant la formation (dont les stages) sont prises au sein des comités d'orientation, organes suprêmes des réseaux, où sont représentés tous les modules.

3.1 La direction des stages

Les deux réseaux, Rint et Riofil, ont nommé, chacun, un codirecteur des stages, lesquels constituent ensemble «la direction des stages» et travaillent en étroite collaboration avec les deux secrétaires généraux des deux réseaux, pour la mise en œuvre des décisions en matière de formation prises par les comités d'orientation.

Les codirecteurs sont chargés de la gestion administrative, financière, et pédagogique des stages. Ils en garantissent le contenu scientifique et technique, et choisissent les encadreurs appelés à assurer avec eux les enseignements et l'évaluation des apprentissages. Enfin ils rendent un rapport de stage aux secrétaires généraux des réseaux Rint et Riofil.

Après le stage, ils sont chargés d'assurer les opérations de suivi des stagiaires, conformément au plan de formation.

Les codirecteurs des stages sont Marcel Diki-Kidiri, pour le Rint, et Maurice Gingras, pour le Riofil.

3.2 Les formateurs

Les codirecteurs participent à l'enseignement et constituent donc le noyau de l'encadrement. Les encadreurs sont des formateurs présents au stage au moins une semaine et qui participent ainsi à une évaluation hebdomadaire. Il est convenu de réserver le terme *intervenant* aux formateurs dont la prestation est plus ponctuelle et dure moins d'une semaine. Ils interviennent généralement à titre de spécialistes sur un aspect précis du programme. Les codirecteurs choisissent les encadreurs prioritairement en fonction du contenu des enseignements et des stratégies pédagogiques développées pour chaque stage. Bien que le choix et le nombre des formateurs peut varier chaque année en raison d'impératifs propres à chaque stage, les codirecteurs constituent un noyau permanent qui garantit une cohérence dans l'ensemble des trois stages d'un même cycle de formation sur trois ans (*cf.* 4, Plan de formation).

3.3 Le comité pédagogique

Un comité pédagogique consultatif a été mis en place pour conseiller les comités d'orientation sur toutes les questions complexes relatives à la formation dont il serait saisi. Il est composé d'experts et de délégués désignés par les modules qui le souhaitent. Les membres actuels du comité pédagogique sont décrits en annexes.

4 Le plan de formation

4.1 Une formation répartie sur un cycle de trois ans

Les responsables des deux réseaux, Rint et Riofil, ont souhaité que les sessions visent la continuité des efforts de formation de manière à garantir des effets durables sur le développement des projets des institutions qui en bénéficient. Ils ont également souhaité une meilleure articulation et l'harmonisation des efforts par la mise en commun des ressources et l'organisation de sessions communes. L'idée d'un programme d'intervention s'étendant sur plus d'une année s'est progressivement imposée. Ainsi, les objectifs traditionnels propres à chacun des deux réseaux seraient mieux respectés et le contenu des enseignements communs serait mieux couvert et davantage maîtrisé.

En accentuant l'effort d'évaluation pédagogique et en répartissant celle-ci sur un cycle de trois ans, les coordonnateurs et formateurs disposeront de la possibilité de «redresser le tir» au besoin quant aux apprentissages proposés, garantissant la maîtrise de ceux-ci, une meilleure appréciation de l'évolution des projets institutionnels et du degré d'autonomie et de prise en charge des équipes bénéficiaires du programme.

Un cycle de trois ans permet, d'une part, de concentrer les efforts prioritairement sur les institutions des pays du Sud qui sont prêtes à bénéficier au mieux du plan de formation et, d'autre part, de laisser le temps de se préparer à celles qui ne seraient pas encore prêtes ou qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être touchées au cours d'un cycle donné. L'objectif visé ici étant, à terme, le maillage de l'ensemble des pays francophones du Sud au réseau mondial des inforoutes et le transfert

des compétences en vue d'un développement durable en francophonie.

4.2 Un système formel d'évaluation

Le système d'évaluation de la formation comprend une évaluation du travail des stagiaires en deux temps – durant le stage, après le stage – et une évaluation du plan de formation en fin de cycle.

4.2.1 L'évaluation du travail des stagiaires

a) Durant le stage

Des tests hebdomadaires permettent de suivre l'évolution de l'apprentissage des stagiaires. En fin de stage une appréciation globale permet de sanctionner les acquis des stagiaires et de préparer le suivi du stage, notamment quant à la poursuite par un stagiaire du programme de formation au niveau supérieur.

b) Après le stage

Six mois après les stages de premier et de deuxième niveaux, il est demandé aux stagiaires de fournir un rapport d'activités mettant en évidence les applications qu'ils ont faites des compétences acquises durant ces stages ainsi que les actions entreprises dans leur milieu visant le transfert qu'ils ont pu faire de ces compétences (tutorat, séminaires, conférences de sensibilisation, ateliers de travail, collaboration à un projet, etc.). Ce rapport est pris en compte pour la sélection définitive des stagiaires devant passer au niveau supérieur.

4.2.2 L'évaluation du plan de formation

À la fin des trois années d'un cycle de formation, les codirecteurs de la formation établissent un rapport

d'évaluation du plan de formation pour faire le bilan de ce qui a pu être accompli, des objectifs atteints et non atteints, des difficultés qui ont pu être rencontrées et des ajustements qui ont dû être faits. Ce rapport critique permet aux comités d'orientation des deux réseaux, Rint et Riofil, d'optimiser et, au besoin, de rénover leur politique de formation.

4.3 Le Contenu des programmes

4.3.1 Le premier niveau

- Initiation à la terminologie ;
- Maîtrise de l'environnement bureautique ;
- Génération de banques de données textuelles (*BDT*) ;
- Terminographie informatisée (*Shoebox*) ;
- Connaissance des inforoutes (initiation) ;
- Traitement des langues nationales (caractères, claviers, fontes).

4.3.2 Le deuxième niveau

- Cours pratique de terminologie ;
- Traitement des langues nationales (caractères, claviers, fontes ; environnements multilingues, notamment arabe-français) ;
- Exploitation de banques de données (balisage conceptuel et exploitation, en vue d'applications aux travaux linguistiques spécialisés, génération de lexiques, de vocabulaires bilingues, de thésaurus, etc.) ;
- Travaux terminologiques (étapes du travail de la base de données à la production d'un lexique spécialisé, avec *Shoebox*, *SFC*, *Word*, sous *Windows*) ;
- Connaissance des inforoutes (initiation aux réseaux locaux).

4.3.3 Le troisième niveau

- Cours pratique de terminologie ;

- Mise en commun des travaux engagés sur le terrain (perfectionnement de la capacité à intervenir sur diverses opérations);
- Mise en œuvre des compétences de transfert de connaissance (participation à la formation des stagiaires de niveau 1);
- Banques de données textuelles (maîtrise avancée de l'ensemble *BDT*);
- Connaissance des inforoutes (initiation aux réseaux à distance).

4.4 Le suivi des stages

Le suivi des stages implique un échange régulier entre les stagiaires et les encadreurs, et plus particulièrement les directeurs de stage. Cet échange, qui exploite toutes les formes de moyens de communication possibles (courrier postal, télécopie, téléphone, courriel, etc.) vise à apporter aux stagiaires un soutien technique permanent dans l'utilisation des logiciels étudiés en cours de stage, ou dans la mise en application des méthodes de travail apprises en cours de stage. Lorsque toutes les modules seront connectés à l'Internet, ce suivi pourra se faire par des moyens bien plus conviviaux tels que : forum sur la Toile, foires aux questions, listes de discussion, messagerie groupée, etc. L'évaluation de mi-parcours (6 mois après le stage) fait évidemment partie de ce suivi du travail des stagiaires.

5. La sélection des candidats : un mode de sélection à trois volets

La visée ultime des efforts des réseaux étant la formation de formateurs et de multiplicateurs, le programme se doit d'apporter une attention particulière tant au processus de sélection des stagiaires qu'à la promotion des projets des

institutions nationales ou régionales. En conséquence, la formation doit viser tant la maîtrise des habiletés et des compétences reliées à la réalisation de ces projets qu'à la diffusion et la retransmission, dans le milieu, des savoirs acquis. Pour garantir la nécessaire continuité des projets de formation, le recrutement des stagiaires se concentre aux trois niveaux institutionnel, des modules et des réseaux.

La sélection des candidats se fait au niveau des institutions, des modules et de la direction des stages.

5.1 Au niveau des institutions

Toute cette formation se veut un soutien aux institutions des pays francophones du Sud qui s'engagent dans des actions d'aménagement linguistique, ou dans des actions de développement nécessitant l'usage du français et des langues nationales, et qui ont besoin de personnel compétent dans diverses disciplines, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Il est donc normal que ce soient les directeurs de ces institutions qui proposent les premières candidatures de leur personnel pour répondre aux besoins de leurs institutions.

Pour un stage de 1^{re} année ou niveau 1, les directeurs d'institution envoient les candidatures au module du Rint ou du Riofil dont dépend leur zone géographique. Il est vivement conseillé aux directeurs d'institution de choisir ces candidatures avec la perspective de leur maintien durant toute la durée du cycle de formation. Le retrait d'un stagiaire qui a déjà commencé un cycle de formation ne devrait se faire qu'en cas de force majeure et d'absolue nécessité.

Pour un stage de 2^e année ou niveau 2, les directeurs d'institution ont la possibilité d'ajuster leur choix,

soit en remplaçant des stagiaires qui auraient été dans l'impossibilité de poursuivre la formation, soit en augmentant le nombre de leurs candidats. Dans tous les cas, les nouveaux candidats doivent avoir acquis ailleurs une formation équivalente de celle donnée au cours du stage de première année. Il est de la responsabilité des directeurs d'institution de s'assurer du niveau de leurs candidats, car aucun test de niveau ne sera effectué par la direction des stages. Les directeurs d'institution sont informés, en temps utile, de la liste des stagiaires de première année qui passent en deuxième année. S'ils souhaitent modifier cette liste pour ce qui les concerne, il leur revient d'en aviser au plus vite la direction des stages.

Pour un stage de 3^e année ou niveau 3, les directeurs d'institution ne peuvent remplacer un stagiaire admis au stage de niveau 3 que pour une raison vraiment de force majeure (décès, maladie, mutation, démission, par exemple). Encore faudrait-il que le remplaçant soit vraiment déjà bien familiarisé aux habiletés étudiées aux niveaux 1 et 2. Il vaut donc beaucoup mieux pour les directeurs d'institution qu'ils choisissent avec soin les candidats en 1^{re} et 2^e années, du fait qu'ils envisagent les reconduire jusqu'à la fin du cycle de formation.

5.2 Au niveau des modules

Dans le cas d'un module régional (couvrant plusieurs pays), le responsable du module procède à la sélection des candidatures reçues en tenant compte de critères propres au module, tels que l'équilibre régional, les priorités du travail collectif interinstitutionnel, les stratégies de pôles de compétences à répartir entre les institutions, etc.

Dans le cas d'un module national où plusieurs institutions sont intéressées, le responsable du module

peut procéder de la même manière et pour des raisons similaires. Par contre, là où le module national n'a qu'une seule institution, les propositions du directeur de l'institution sont en même temps celles du module.

Dans tous les cas, les responsables de module envoient les candidatures retenues au directeur de stage chargé de la centralisation des candidatures.

5.3 Au niveau de la direction des stages

La direction des stages procède à une dernière sélection en fonction de critères généraux établis par les comités d'orientation sur recommandation du comité pédagogique. Il s'agit de critères tels que :

- le profil des candidats par rapport aux objectifs généraux du plan de formation;
- les places disponibles compte tenu du budget alloué à chaque stage;
- les recommandations des comités d'orientation des réseaux Rint et Riofil;
- l'intérêt général des réseaux en accord avec les secrétaires généraux des réseaux;
- l'intérêt général des modules en accord avec les responsables de module.
- l'équilibre géographique des modules, etc.

Les critères énumérés ci-dessus ne sont ni limitatifs ni exclusifs, car les comités d'orientation peuvent toujours se donner des critères et les moduler en fonction de l'évolution des activités et des besoins des deux réseaux.

La direction des stages sélectionne les stagiaires de première année qui désirent passer en deuxième année sur la base des évaluations. La liste en est présentée aux responsables de module dont ils dépendent pour avis. À défaut de cet avis, le passage est considéré comme accepté.

De la même manière, la direction des stages sélectionne les stagiaires de deuxième année vers le troisième niveau. Les responsables de module en sont informés, ainsi que les directeurs des institutions dont ils dépendent. Généralement l'accord des modules pour ce dernier choix de passage est considéré comme acquis.

6 Les bourses et autres formations complémentaires

Quelques institutions du Nord offrent des possibilités assez limitées de bourses et de stages qui peuvent compléter judicieusement la formation proposée ici.

6.1 Suisse

Le Service de terminologie de la Chancellerie accueille, chaque année, un et un seul stagiaire du Sud pour un stage de terminologie, de un à trois mois en Suisse. Le stagiaire bénéficie d'une bourse et d'un encadrement approprié durant tout le stage. Contact: Françoise Parc, module suisse.

6.2 Communauté française de Belgique

L'Institut libre Marie Haps offre des stages payants en terminologie, lexicographie, traduction et terminotique. Des frais réduits grâce à une prise en charge partielle ouvrent l'accès à cette formation aux ressortissants des pays africains avec qui la Belgique a des accords de coopération bilatérale (Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda). Contact: M^{me} Caroline de Schaetzen, module de la Communauté française de Belgique.

6.3 Canada et Québec

L'Office de la langue française, au Québec, ainsi que la direction de la terminologie et de la documentation (Bureau de la traduction; Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada) à Ottawa, peuvent accueillir des stagiaires boursiers d'organismes tiers pour des stages pratiques dans leurs services respectifs. Pour plus amples informations, contacts: M^{me} Diane Michaud, module canadien, et M^{me} Tina Célestin, module québécois.

*Marcel Diki-Kidiri,
Chercheur au Llacan (CNRS),
Codirecteur du programme de
formation Rint-Riofil.*

*Annexe 1: adresse des directeurs
de la formation*

pour le Rint:
Marcel Diki-Kidiri
13, rue Courdimanche
F-91940 Les Ulis
France
Téléphone: (33) (0) 1 64 46 36 13
Télécopie: (33) (0) 1 69 29 04 82
Courriel: mdkidiri@aol.com
Pour le Riofil:
Maurice Gingras
SMA Inc.
59, rue d'Auteuil, 1^{er} étage
Québec (Qc) G1R 4C2
Canada
Tél.: (418) 694-2033
Télécopie: (418) 694-2176
Courriel: maurice.gingras@riq.qc.ca

Annexe 2: membres du comité pédagogique

Marcel Diki-Kidiri: assure la direction du comité pédagogique et représente le module centrafricain.
Françoise Parc: module suisse
Élisabeth Blanchon: module français
André Le Meur: module français
Bakoly Ramiamanana: module malgache
Tina Célestin: module québécois
Chérif Mbodj: module d'Afrique de l'Ouest
Fassi Fehri: module marocain
Marc Van Campenhoudt: module de la Communauté française de Belgique